



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Pôle emploi

Question écrite n° 100131

Texte de la question

M. Jean-Philippe Nilor appelle l'attention de Mme la ministre de la fonction publique sur la situation et le statut des agents publics de Pôle emploi. Pôle emploi est un établissement public à caractère administratif de l'État (EPA) dont les personnels sont recrutés sur des contrats de droit privé. Créé le 19 décembre 2008, de la fusion entre l'ANPE et les ASSEDIC, elle réunit également des agents non titulaires de la fonction publique d'État. En effet les ex-agents non titulaires de l'ANPE ont eu la possibilité, en 2010, d'opter pour une migration vers un statut de droit privé ou de conserver leur statut public. Sur les 26 000 agents publics issus de l'ANPE, environ 5 500 ont décidé de conserver leur statut d'agent public non titulaire et sont donc toujours régis par les décrets n° 86-83 du 17 janvier 1986 et n° 2003-1370 du 31 décembre 2003. Alors que ces agents ont choisi de conserver leur statut public pour valoriser et pérenniser le service public d'accompagnement à l'emploi, ils sont confrontés à une situation de blocage en matière de déroulement de carrière ainsi que la gestion de leur statut particulier. Les possibilités d'évolution de carrière sont très restreintes. De plus ces agents contractuels de droit public semblent exclus du champ d'application de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique, qui devrait leur permettre d'accéder à un statut public titulaire. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer comment le Gouvernement compte prendre en considération la situation de ces agents afin de leur permettre d'accéder au statut d'agent titulaire, eu égard à leur dévouement au service public depuis de nombreuses années.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Nilor](#)

Circonscription : Martinique (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100131

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Fonction publique

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 octobre 2016](#), page 8814

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)